

2025/0202

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 12/11/2025
Reçu en préfecture le 12/11/2025
Publié le 12 NOV 2025
ID : 059-215900358-20251112-20251112_D0029-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-cinq, le huit novembre, à 09 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 14

Etaient présents : M. BADIDI. SEGUIN. COQUELET. CHRETIEN. CHATELAIN. PETIT. WERY. JOSSET.

Mmes MERCIER. PREVOST (BLANDO). WAUCHER. CAFFIAU. DELBRUYERE.

Absents ayant donné procuration : Mme BOURAINE à M. SEGUIN.

Absents excusés : MM. RAVIDAT et ASCONE.

Absents : Mmes. DELPLANQUE-GABET. MALINGRE et M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : DEMANDE D'AFFILIATION VOLONTAIRE DU CDG59 PAR LE SYNDICAT MIXTE DU SCOT SAMBRE AVESNOIS.

Le Cdg59 a adressé, par courrier en date du 03 octobre 2025, à l'ensemble des communes du département une consultation relative à la demande d'affiliation du syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois au Cdg59.

Les organes délibérants affiliés au Cdg59 émettent un avis dans le cadre de cette demande d'affiliation et peuvent s'y opposer.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Accepte la demande d'affiliation volontaire au Centre de Gestion 59 par le syndicat mixte du Scot Sambre Avesnois.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
AVESNELLES, le 10 NOV. 2025
Le Maire,

